

Déclaration « CE » de conformité d'un constituant d'interopérabilité

En application de la Directive 2008/57/EC du Parlement Européen et du Conseil du 17 juin 2008 relative à l'interopérabilité du système ferroviaire transeuropéen et le Règlement N° 1299/2014 de la Commission du 18 novembre 2014 concernant les spécifications techniques d'interopérabilité relatives au sous-système « Infrastructure » du système ferroviaire dans l'Union européenne

Nous,

Demandeur:

Prefer Prefab (Société anonyme)
Sart d'Avette, 110.
4400 Flémalle
TVA : BE 0416.878.482

déclarons, sous notre propre responsabilité, que le constituant d'interopérabilité suivant:

Traverses de voie monobloc en béton précontraint de type M41

visé par la présente déclaration est conforme aux directives de l'UE et aux spécifications techniques d'interopérabilité précitées.

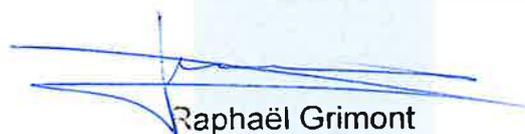
Le constituant est conçu de telle manière que les conditions d'utilisation suivantes s'appliquent :

- L'écartement nominal standard est de 1435 mm (écartement de conception 1437 mm).
- L'inclinaison du rail est de 1/20.
- La résistance de la voie aux charges appliquées est conforme à la spécification technique d'Infrabel L23.
- Le constituant est conçu de manière à répondre aux combinaisons autorisées rail, de l'inclinaison du rail, de la semelle sous rail et du type de système d'attache définies dans la circulaire 7 I-I 2010

Cette déclaration de conformité a été établie suivant la procédure « Module CA » de la STI Infrastructure. Le constituant d'interopérabilité mentionné peut être utilisé comme traverse dans le système ferroviaire transeuropéen.

Fait le 28/04/2020

Demandeur:


Raphaël Grimont
Directeur général

Siège administratif

Sart d'Avette 110
B-4400 Flémalle
T +32 4 273 72 00
F +32 4 275 65 09

Hourdis Flémalle

Espace Phénix
Rue de la Digue 20
B-4400 Flémalle
T +32 4 234 83 40

Préfabrication Flémalle

Espace Phénix
Rue de la Digue 20
B-4400 Flémalle
T +32 4 234 83 40

Traverses Sclessin

Rue Ernest Solvay 208
B-4000 Liège
T +32 4 252 71 36

Facturation

Sart d'Avette 110
B-4400 Flémalle
factures@prefer.be

Conditions générales

www.prefer.be/cgv.pdf
www.prefer.be/cga.pdf

ING
BIC : BBRUBEBB
IBAN : BE79 3400 3681 1033

BNP PARIBAS FORTIS
BIC : GEBABEBB
IBAN : BE16 2400 1286 9274

CBC
BIC : CREGBEBB
IBAN : BE22 1960 1086 3247

BELFIUS
BIC : GKCCBEBB
IBAN : BE23 5523 1992 0091

TVA – BTW – VAT
BE0416.878.482
RPM Liège

info@prefer.be
www.prefer.be